

Déclarations concernant la guerre en Irak

«M. LE MAIRE : Est-ce que nous avons le quorum ? Je déclare donc la séance ouverte. Je voudrais tout d'abord faire une déclaration solennelle car en effet, au moment où nous ouvrons cette séance du Conseil Municipal, vous savez que le monde est entré dans une phase de crise aiguë depuis cette nuit après le déclenchement par les États-Unis et de façon unilatérale et illégitime depuis ce matin de la guerre contre l'Irak.

Depuis le début de la crise internationale sur l'Irak, notre pays, la France, a défendu une position claire : le refus de toute guerre préventive et primauté donnée au droit international et au Conseil de Sécurité des Nations Unies. Notre position a d'ailleurs été partagée par une grande majorité de la Communauté Internationale et par les opinions publiques de tous les continents et j'insiste bien là-dessus, de tous les continents.

La France aura fait l'impossible pour préserver les chances de sortir de cette crise par la diplomatie, mais en vain. Comme tous les démocrates, comme tous ceux qui savent ce que sont les ravages de la guerre, comme tous ceux qui ont en mémoire les conflits qui ont meurtri notre continent, je dénonce, nous dénonçons ce recours illégitime à la force. Il plonge le monde tout entier dans une grande période d'incertitude et de douleur.

Je veux dire ici, et j'insiste fortement sur ce point, que le conflit en Irak ne doit modifier en rien, à Besançon, notre comportement et nos relations avec les différentes communautés qui sont dans notre ville. Respect de l'autre, tolérance et amitié réciproque doivent, plus que jamais, continuer à prévaloir pour nous aider à bâtir la société de demain.

J'ai une pensée ce soir pour tous ces enfants, pour toutes ces femmes, tous ces hommes qui vont vivre désormais dans l'angoisse, une pensée pour le peuple irakien qui va une nouvelle fois souffrir.

En signe d'opposition à ce conflit et en signe de soutien aux populations, et conformément au règlement intérieur, je vous propose donc une suspension de séance momentanée de notre Conseil Municipal jusqu'à 18 heures 45 pour permettre à ceux qui le souhaitent, et j'espère que ce sera la totalité de notre Conseil Municipal, de se joindre au rassemblement pour dénoncer ce recours illégitime à la force, ce rassemblement qui a lieu sous nos fenêtres. Conformément à ce règlement intérieur, je vous propose de suspendre la séance jusqu'à 18 heures 45. Est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? La séance est donc suspendue mais je passe la parole volontiers à M. ROSSELOT pour une minute puisque nous devons être en bas à 18 heures 05.

M. Jean ROSSELOT : Ce sera très court, Monsieur le Maire, merci. Nous souscrivons à votre proposition car, je le dis en deux mots, l'ensemble des formations politiques de ce pays a rejoint la position officielle de la France exprimée par le Président de la République pour s'opposer à cette guerre. La guerre est la guerre avec, vous l'avez dit, son cortège de morts et de misères. Elle est d'autant plus illégitime qu'elle n'est pas autorisée par la Communauté Internationale, par le Conseil de Sécurité des Nations Unies. Par conséquent, unanimement, nous, membres de cette assemblée, et je m'en honore comme nous tous ici, allons manifester notre mécontentement.

M. LE MAIRE : Je vous remercie, la séance est donc suspendue.

...

Je rouvre cette séance du Conseil Municipal qui avait été suspendue. C'est toujours très difficile de repartir, ce soir est un moment important dans la vie de notre collectivité puisqu'on va voter le budget et c'est vrai qu'après cette manifestation, après ce qui se passe dans le monde, on a la tête un petit peu ailleurs, mais je crois quand même qu'il faut effectivement, c'est aussi notre responsabilité d'élus politiques, d'élus municipaux, c'est aussi notre responsabilité de continuer à travailler sur la gestion de notre cité, à partir du moment où nous avons pu tous ensemble manifester contre la guerre et montrer notre attachement à la paix».

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 8 avril 2003.